

Circulaire SG N° 08/2020

Objet : Mobilisation du 06 février 2020

Mes cher (e)s Camarades,

Force est de constater que, bien qu'elle n'ait pas pris la forme souhaitée (blocage du pays) la mobilisation s'enracine. D'une part, les grèves sont plus que jamais présentes (avocats, égoutiers, métiers du bâtiment..). D'autre part, la population a bien compris le danger d'un tel projet. C'est la raison pour laquelle 70% des citoyens soutiennent le mouvement.

Soulignons également que la contradiction que nous avons apportée, les analyses que nous avons publiées, les explications fournies, bref tout le travail effectué a porté et a permis de faire bouger les lignes. Nos analyses et projections sont même confirmées par le Conseil d'État !

La commission spéciale de l'Assemblée Nationale entame ses travaux le 6 février prochain. Il nous faut donc maintenir la pression par tous les moyens, et en priorité la grève, pour empêcher l'adoption de ce texte ou en obtenir le retrait.

Ne rien lâcher, faire circuler nos analyses et nos revendications, amplifier la communication et bien sûr mobiliser le plus largement possible le 6 février prochain.

Face à l'obstination du gouvernement, soyons les plus convaincants et montrons, encore une fois notre détermination.

Se battre jusqu'au bout, jusqu'au retrait....

Avec mes amitiés syndicalistes

Paris, le 03 février 2020



Christine Besseyre
Secrétaire Générale

Pièces jointes : Les préavis de grève (*La Poste et Orange*), l'affiche confédérale ainsi que le communiqué intersyndical.

Vous pouvez consulter le dossier spécial réforme retraites sur notre site : <http://www.fo-communication.fr/special-reforme-retraites/>